

# FORMATION SST

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

**OBJECTIF** : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise, mettre à jour ses connaissances ainsi que ses compétences et maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident.

**TEXTE REGLEMENTAIRE** : code du travail R. 4224-15 et R 4224-16

**PUBLIC CONCERNE** : Toute personne salariée titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

**PRÉ-REQUIS** : aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation

**LIEU** : En intra/inter

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 4 minimum et 10 maximum

**DUREE DE LA FORMATION** : 7 H 00

**MODALITES PEDAGOGIQUES** :

Formation en présentiel : Salle équipée de matériel pédagogique : vidéoprojecteur, paperboard

**METHODES MOBILISEES** : Nos formations allient un apprentissage mêlant théorie et cas pratique afin de confronter le stagiaire à de nombreux cas réalistes.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : Diaporama, supports audiovisuels, mannequins de réanimation adulte, enfant, nourrisson et défibrillateur de formation

**LES PLUS DE LA FORMATION** : un livret du Sauveteur Secouriste du Travail

**VALIDATION** : Nouveau certificat SST qui a fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur (valable 24 mois).

**COMPETENCES DU FORMATEUR** : Formateur SST Certifié

## Programme de la Formation

### Théorie :

- Être acteur de la prévention au sein de son entreprise (avec échange sur le retour d'expérience)
- Actualiser ses compétences de S.S.T
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
  - Protéger
  - L'alerte et la protection des populations.
  - Identifier les dangers persistants.
  - Examiner la victime → Déceler une urgence vitale
  - Faire alerter ou alerter les secours
  - Secourir la victime

### Pratique :

- Mise en situation d'accident par cas concrets

**ENCADREMENT** : Organisme de formation habilité par le réseau prévention de l'I.N.R.S ; habilitation I.N.R.S 1513343/2022/SST-01/0/14.

**DELAIS D'ACCES** : 14 jours

Le délai d'accès à la formation est variable en fonction du planning des formateurs et de vos besoins. Nous vous invitons à prendre contact avec nous. Nous traitons vos demandes sous 48 heures.

**ACCESSIBILITE PSH** : ACI 50 met tout en œuvre afin de vous accueillir : nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier avec vous la faisabilité et le besoin de compensation afin de vous accompagner au mieux dans votre apprentissage. Nous restons disponibles pour échanger ensemble. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

### TARIFS :

*INTER : Nous consulter*

*INTRA : à partir de 420 € HT la formation.*

**Depuis janvier 2023, ACI 50 a réalisé, 116 actions de formation (*Sauveteur Secouriste du Travail, Maintien et Actualisation des Compétences et Initiation aux Gestes et Postures*) soit formé 717 stagiaires :**

- Taux d'assiduité = 100%
- Taux de satisfaction = 100%

**Installation et maintenance extincteurs, R.I.A, désenfumage, alarme et autres matériels incendie – Formation incendie**

A.C.I 50 – S.A.R.L SEGOUIN

Z.I Château de la Mare – 50200 COUTANCES – Tel : 02 33 46 50 86 – mail : [contact@aci50-segouin.fr](mailto:contact@aci50-segouin.fr)

SARL au capital de 100 000€ - RCS Coutances B492 940 077 – N°TVA Intracommunautaire : FR 50 492 940 077